RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le 03/11/2026
ID : 001-210102901-20261026-2026_076-DE

EXTRAIT du REGISTRE d
DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PÉROUGES

2025076

Séance du 26 octobre 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :	15
En exercice :	15
Présents :	13
Votants :	15

L'an deux mil vingt-six et le vingt-six octobre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Date de la convocation
20/10/2026
Date d'affichage
20/10/2026

Présents : Nathalie **MICOLAS**, Jean-Luc **VIBERT**, Christelle **MORTEL,** Gilberto **GRECO,** Florence **DE POUMEYROL,** Annie **BOIS,** Marlène **BLASQUEZ,** Eric **BARDY,** Christophe **GENEVOIS,** Christian **MILLET,** Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE,** Frédéric **TRIPODI,** Marie-Pierre **CHESSEL.**

Absents excusés : Eric **MEUNIER** donne pouvoir à Florence **De POUMEYROL** et Catherine **LEIGNIER** donne pouvoir à Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE.**

Absents : Néant

Florence **DE POUMEYROL** a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Travaux aménagement Chemin de Baudran
Validation de l'opération et demande d'aide financière

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'aménagement du chemin de Baudran.

Une estimation de prix a été transmise par la société INFRACTECH, maître-d 'œuvre pour un montant de 278 656,00 € H.T.

Afin de mener à bien ce projet, une demande d'aide financière va être réalisée auprès de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain.

Afin de fixer le montant qui pourrait être alloué à la commune, le plan prévisionnel de financement est décrit comme suit:

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 03/11/2026
Publié le 03/11/2026
ID : 001-210102901-20261026-2026_076-DE

2025076

DEPENSES	RECETTES
Travaux aménagement chemin de Baudran	**CCPA**
COSMOS Géomètre	131 222,00 €
3 653,00 € HT	
INFRACTECH _ MO _ VRD	**Autofinancement**
10 249,00 € HT	165 673,00 €
AC ENVIRONNEMENT	
Etude repérage amiante	
930,00 € HT	
LA VOIX DE L'AIN	
Frais publication insertion journaux	
1 000,00 € HT	
TRAVAUX VOIRIE ET TROTTOIRS	
281 063,00 € HT	
296 895,00 €	**296 895,00 €**

Suite à cet exposé, madame le Maire demande au Conseil de valider l'offre estimative de prix de la société INFRACTECH ainsi que l'autorisation d'effectuer la demande d'aide financière auprès la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain.

Après en avoir délibérer avec 15 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

Article 1 valide les dépenses pour cette opération d'investissement ;

Article 2 : fixe le plan de financement de cette opération comme présenté ci-dessus ;

Article 3 : accepte de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au titre du fonds de concours V6 ;

Article 4 : dit que les dépenses seront prévues au budget ;

Article 5 : autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce projet.

A Pérouges,

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

MAIRIE DE PÉROUGES 01800